

Connaissances abordées durant l'année (maîtrise)

Tout au long de l'année, l'élève élargit son champ de connaissances en photographie

Étape 1	Étape 2	Étape 3
Apprentissage des techniques de base de la prise de vue numérique Fondements de la vision photographique personnelle et créatrice	Interprétation de concepts en images Techniques avancées de prise de vue en mode créatif Apprentissage de base du traitement numérique	Production élaborée de projets intégrateurs de type multimédia (film d'animation), Techniques de traitement numérique avancées Réalisation du portfolio

Matériel pédagogique (volumes, notes, cahiers d'exercices, etc.)	Organisation, approches pédagogiques et exigences particulières
<p>Exercices d'apprentissage des techniques de prise de vue et montage numérique soumis à l'élève via le lecteur projets du poste de travail. Les notes ainsi que le descriptif de chacun des projets présentés en cours d'étape sont accessibles à l'élève sur ce même lecteur.</p> <p>Les élèves ont à leur disposition pour la réalisation des projets une dizaine de caméras numériques reflex ainsi que 2 studios avec flash synchronisée. Le traitement d'image s'effectue avec le logiciel Photoshop.</p>	<p>Alternance entre séances d'initiation préalables à la réalisation de chaque projet, ateliers de prise de vue et de traitement numérique de même que séances d'analyse. projection/évaluation. La démarche consiste à effectuer des prises de vue suivant des consignes précises décrites pour chaque projet. Les travaux sont effectués en extérieur de septembre à novembre et de mars à juin et à l'intérieur en studio ou sur la place publique durant les mois d'hiver. La majorité des travaux sont individuels, bien que certains projets se réaliseront en équipe, et l'élève doit gérer son temps de manière à respecter les échéances de remise.</p>
Devoirs et leçons	Récupération et enrichissement
<p>En plus des travaux effectués sur les heures de cours, les élèves peuvent compléter les exercices à la maison. Par ailleurs le portfolio, pièce maîtresse de la 3^e étape doit être réalisé en partie à l'extérieur de l'école. L'essentiel du portfolio renferme des photos faisant l'objet de recherches ou d'expérimentations personnelles découlant des acquisitions faites en cours d'année.</p> <p>Des évaluations relatives aux notes de cours prises en classe est possible.</p>	<p>Enrichissement : Activités parascolaires.</p> <p>Des récupérations sont prévues au moins une fois par cycle, sur l'heure du dîner.</p>

Arts plastiques et multimédia, 5^e secondaire

Compétences développées par l'élève

<p>Créer des images personnelles</p> <p align="center">et</p> <p>Créer des images médiatiques</p> <p align="center">70%</p>	<p>L'élève exploite des propositions de création variées. Il manipule des matériaux et des outils propres à la photographie, à la vidéo ainsi qu'à d'autres formes d'expression artistique. Il doit produire seul des images en tenant compte des critères retenus pour chaque type de production. Il utilise de façon personnelle des éléments du langage artistique pour interpréter le plus adéquatement le thème suggéré</p> <hr/> <p>L'élève exploite des propositions de créations médiatiques variées en relation avec le type de message à communiquer et le public cible. Que ce soit pour une production publicitaire, un reportage journalistique, un vidéo clip, une page couverture de revue spécialisée ou d'une mini-exposition sur un thème donné, l'élève recherche une manière créatrice et originale pour interpréter ces œuvres en images et utilise les techniques appropriées pour la diffusion de ces images</p>
<p>Apprécier des images</p> <p align="center">30%</p>	<p>L'élève s'inspire de l'œuvre de grands photographes pour réaliser certains projets dont le thème est : à la manière de.... Des séances d'analyse sont prévues pour élargir le champ de vision des élèves que ce soit par la découverte de d'idées nouvelles de techniques inconnues, l'élève s'enrichit en observant le travail d'autres artistes.</p>

Le programme d'arts plastiques et multimédia comprend trois compétences à développer.
Cependant, un seul résultat apparaîtra au bulletin.

Principales évaluations et résultats inscrits au bulletin

1^{re} étape (20 %) Du 31 août au 2 novembre		2^e étape (20 %) Du 9 novembre au 1 ^{er} février		3^e étape (60 %) Du 4 février au 20 juin		
Nature des évaluations proposées tout au long de l'étape	Y aura-t-il un résultat inscrit au bulletin ?	Nature des évaluations proposées tout au long de l'étape	Y aura-t-il un résultat inscrit au bulletin ?	Nature des évaluations proposées tout au long de l'étape	Épreuves obligatoires MELS / CS	Résultat inscrit au bulletin
Essentiellement des photographies personnelles sans traitement numérique	Oui	Photographies et vidéos avec traitement numériques	Oui	Portfolio et projets intégrés de type multimédia	Non	Oui